

# DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Commune de Le Lorey

Commune de Dangy

Commune de Carantilly

à Monsieur le Ministre de l'Environnement

Ligne THT Cotentin – Maine

Monsieur le Ministre d'Etat,

En charge de nos mairies de Le Lorey, Dangy et Carantilly depuis environ trois mois, nous avons déjà reçu de nombreux riverains de la future ligne THT très inquiets pour le devenir de leur maison.

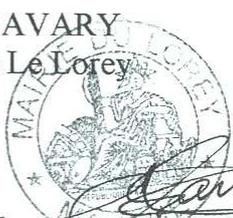
Nous tenons à préciser que les personnes concernées ne sont pas des « anti-nucléaires » : elles se rendent bien compte que l'électricité est nécessaire, et que si le site de Flamanville a été choisi pour la construction de l'EPR, il faut bien que le courant produit soit transporté, mais souhaiteraient seulement que l'on prête un peu plus d'attention à leurs maisons qui représentent pour beaucoup les économies de toute une vie. Ils sont par ailleurs très inquiets pour leur santé.

Voici les principales questions et interrogations soulevées :

- comment se fait-il, alors que les règles d'urbanisme sont de plus en plus contraignantes, qu'il n'existe pas de couloir de sécurité (200 à 300 mètres des habitations ou tout au moins pas plus près que la ligne existante déjà très proche) ?
- dans certains cas, et même sans recourir à l'enfouissement, il serait possible d'éloigner un peu plus la ligne des habitations en « zigzagant », alors que RTE va en ligne droite et dit que ce n'est pas possible (peut-être à cause du coût car il faudrait sans doute des pylônes renforcés et davantage de câble ?). Passer les deux lignes sur le même pylône (« poteau muguet ») ne serait-il pas à privilégier dans les passages trop proches des maisons ?
- impact sur la santé : aucune conséquence d'après RTE, alors que des rapports de l'OMS ou du CRIIREM disent le contraire... (quoiqu'il en soit, il serait sans doute souhaitable de s'éloigner au maximum des habitations en vertu du principe de précaution, pour ne pas avoir dans quelques décennies les mêmes problèmes que pour l'amiante...) La principale inquiétude de nos concitoyens par rapport au tracé concerne les conséquences sur leur santé et celle de leurs enfants à court et moyen termes.
- Indemnités : d'après RTE, il existerait des acheteurs pour des habitations en-dessous ou à proximité des lignes. Dans ce cas, pourquoi RTE ne les rachète-t-elle pas au prix du marché actuel pour les revendre ensuite ? La vraie crainte des riverains est de ne jamais voir les indemnités (différence entre les valeurs avant et prix de vente après le passage de la ligne), car leurs maisons sont tout simplement invendables et ne trouvent pas d'acheteurs !

Vous remerciant pour votre attention à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'assurance de nos respectueux sentiments.

Michel SAVARY  
Maire de Le Lorey



Amélie BIEL AINE  
Maire de Dangy



Marylène HENRY  
Maire de Carantilly

